

## Communiqué

Paris, le 7 mai 2008

## Assemblée Générale de Société Générale

L'Assemblée Générale des actionnaires du Groupe Société Générale se tiendra le 27 mai 2008 à 16h30 à Paris Expo, Espace Grande Arche Paris - La Défense.

L'ordre du jour définitif sera publié au BALO du 9 mai 2008.

Cet ordre du jour est le suivant :

## Partie relevant de la compétence d'une assemblée ordinaire :

- 1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007.
- 2. Affectation du résultat 2007 et fixation du dividende Virement à la réserve légale.
- 3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007.
- 4. Approbation de conventions réglementées conclues en 2007 et poursuite de conventions antérieures.
- 5. Résolution retirée de l'ordre du jour.
- 6. Renouvellement de M. Michel Cicurel en qualité d'Administrateur.
- 7. Renouvellement de M. Luc Vandevelde en qualité d'Administrateur.
- 8. Nomination de Mme Nathalie Rachou en qualité d'Administrateur.
- 9. Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société.

## Partie relevant de la compétence d'une assemblée extraordinaire :

- 10. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription.
- 11. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription.
- 12. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription.
- 13. Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, hors contexte d'une OPE.
- 14. Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des opérations d'augmentations de capital ou de cessions d'actions réservées aux adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.
- 15. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions.
- 16. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre.
- 17. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions propres détenues par la Société.
- 18. Pouvoirs.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée peuvent être consultés dans l'espace Assemblée générale du site Internet de la Société (<a href="www.socgen.com">www.socgen.com</a>, Le Groupe > Gouvernement d'entreprise > Assemblée générale).

Ils sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.